



Plaisir le 14 avril 2026

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 avril 2026

- Ouverture de la séance : 18 personnes présentes et 13 pouvoirs.
- Au bilan 31 voix exprimées sur 43 (*adhérents, bénévoles actifs et membres de droit*)

Le dossier d'Assemblée Générale remis en séance avait été mis en ligne deux semaines avant l'assemblée générale, sur le site de l'association. (www.plaisirvestiaire.fr)

Le Président remercie les participants pour leur présence à cette Assemblée Générale et notamment

- Mme Marie-Paule SARDAN Présidente de CADI
- M. Claude HEURDIER Président de Plaisir Solidarité
- Mme Françoise LECAMUS Trésorière de Plaisir Solidarité

La présentation des différents rapports remis aux participants était accompagnée d'une projection d'illustrations et de tableaux de synthèse.

Rappel du BUREAU sortant élu en 2025 et modifié en mai 2025 :

- Bernard ANSART, Président & Relations extérieures
- Patrick GAUTIER Vice-président & Référent de l'antenne Camille Claudel (démission en mai)
- Sylvie DAHOU FIAT Vice-présidente, Secrétariat Général/Sécurité/Bien-être au travail
- Nicole ANSART Trésorière & Suivis/Tableaux de bord des activités

Association loi de 1901

Bureau administratif : 8 Allée St Just – 78370 PLAISIR - Tel : 01.30.55.09.87

Siège Social : Mairie de Plaisir – 2 rue de la République – 78373 PLAISIR

www.plaisirvestiaire.fr

Avec le soutien de :



Yvelines
Le Département



I. RAPPORT D'ACTIVITES et RAPPORT FINANCIER:

- ⇒ Le dossier complet et détaillé est consultable et téléchargeable sur notre site internet www.plaisirvestiaire.fr
- ⇒ La présentation projetée en séance est également consultable et téléchargeable.

II. **RAPPORT MORAL et D'ORIENTATIONS**

Lecture faite par le Président du rapport moral (joint en annexe).

QUESTIONS ET VOTES :

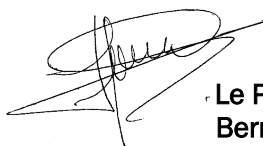
- Rapport d'activité, voté POUR à l'unanimité
- Rapport financier, voté POUR à l'unanimité
- Rapport moral, voté POUR à l'unanimité

III. **ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

- **Nouvelles candidatures élues**
 - Mélanie EVEN (avait été cooptée en mai 2025)
 - Mallory PAPOUGNOT
 - Véronique BARANGER
 - **Membres du CA en demande de renouvellement : Réélus**
 - Alain TARENTAROSSO
 - **Membres sortants**
 - Bernard ANSART
 - Nicole ANSART
- L'AG valide à l'unanimité la composition du nouveau CA (8 administrateurs).
- Sylvie DAHOU FIAT
 - Lucien MENSAH
 - Alain TARENTAROSSO
 - Véronique BARANGER
 - Mallaury
 - Sylvie LEROI
 - Mélanie EVEN
 - Mauricette BERAUX

IV. **CLOTURE DE L'AG :**

Bernard ANSART clôture l'AG en remerciant les participants et propose de partager un moment de convivialité préparé par l'équipe de « Plaisir Vestiaire ».



**Le Président sortant
Bernard ANSART**

Annexes ci-après:

Rapport moral

Feuilles d'émargement (Consultables à l'association)

Assemblée Générale Ordinaire du 13 avril 2026.

Rapport moral et d'orientations 2026

Rapport Moral 2025-2026

Présenté par Bernard ANSART, Président de Plaisir Vestiaire

Introduction : Une mission, un engagement sans faille

Mesdames, Messieurs, chers adhérents et partenaires,

L'année 2025 a été, pour Plaisir Vestiaire, une année de contrastes saisissants. Fidèle à sa mission de dignité par l'accès à l'habillement, notre équipe s'est mobilisée sans relâche pour offrir un service continu et bienveillant. Dans un contexte économique qui fragilise chaque jour davantage de foyers, notre action n'est plus seulement une aide d'appoint, elle est devenue un levier essentiel de solidarité locale.

I. Un bilan d'activité sous le signe de l'urgence sociale

La réalité du terrain est sans appel : la fréquentation de nos antennes est en forte hausse.

- Une demande accrue : Nous avons accompagné 293 familles en 2025, soit une augmentation de près de 30 % par rapport à l'année précédente.
 - Une présence de terrain : Grâce à nos deux antennes (Valibout et Camille Claudel), nous maintenons une ouverture 5 jours sur 7.
 - Un réseau de solidarité dense : Plaisir Vestiaire est aujourd'hui le carrefour des acteurs sociaux, travaillant en étroite collaboration avec le SAS, le CCAS, les Restos du Cœur ou Plaisir Solidarité.
-

II. L'humain et la gouvernance au cœur de notre réussite

L'association ne pourrait exister sans l'engagement exceptionnel de son équipe de direction et de ses bénévoles.

- Remerciements à Nicole ANSART : Je tiens à remercier tout particulièrement notre Trésorière. Au-delà de la gestion rigoureuse de nos finances, elle assure avec une précision remarquable le suivi de toute l'activité de l'association, des tableaux de bord aux plannings.
 - Soutien de Sylvie DAHOU-FIAT : Notre Vice-présidente et Secrétaire Générale continue de piloter avec brio la coordination des antennes, la formation interne et le suivi des conditions de travail.
 - Un engagement bénévole total : Je salue le dévouement de nos 22 bénévoles actifs, ainsi que l'équipe dédiée à la réussite de nos trois lotos annuels, cruciaux pour notre équilibre.
 - Je n'oublie pas nos deux salariées, Sylvie LEROI (Valibout) et Mélanie EVEN (Camille Claudel), qui assurent l'accueil et le tri avec professionnalisme malgré un contexte de travail très exigeant.
 - La fin d'un modèle de subvention : L'année 2025 a marqué un tournant avec l'arrêt brutal des aides d'État pour nos salariés, nous imposant une restructuration drastique des effectifs.
-

III. Un modèle de Développement Durable et de Partenariat

Notre vestiaire est un acteur majeur de l'économie circulaire à Plaisir.

- Gratitude envers nos donateurs : Votre soutien fidèle est le premier maillon indispensable de notre chaîne.
- L'expertise du tri : Un travail colossal qui permet de redonner vie à des tonnes de vêtements ou de les recycler via « Le Relais ».
- Partenaires économiques : Merci aux enseignes locales, comme l'Hôtel Le Louis de Versailles et Auchan Plaisir, pour leur soutien constant.
- Partenaires institutionnels qui nous accompagnent et nous soutiennent, le CCAS, le SAS et le TAD.

IV. Perspectives 2026 : Le défi de la pérennité

Ne nous laissons pas tromper par l'excédent affiché en 2025 (+6 956 €). Ce résultat découle d'économies forcées sur notre masse salariale.

- Une équation financière fragile : Pour 2026, l'absence de subvention d'État nous conduit vers un déficit prévisionnel de -11 181 €.
- Un effectif au "seuil critique" : Avec 1,80 ETP, nous sommes au strict minimum pour maintenir nos deux boutiques ouvertes.

Une page se tourne, un nouvel engagement commence

Plaisir Vestiaire a su s'adapter pendant 25 ans, mais nous atteignons aujourd'hui nos limites structurelles. Si l'appel à la mobilisation de nos partenaires reste une priorité, je dois aujourd'hui conclure ce rapport par une annonce personnelle importante.

Un nouveau chapitre : J'ai récemment eu l'honneur d'être élu Maire-adjoint aux Solidarités et aux Seniors. Cette nouvelle fonction au service de notre commune m'impose, pour éviter tout risque de conflit d'intérêt, de ne plus poursuivre mon rôle actuel au sein de l'association. En écho, mon épouse, Nicole, ne pourra plus non plus être administratrice ni trésorière.

C'est donc une nouvelle gouvernance qui va prendre la destinée de Plaisir Vestiaire. Je lui souhaite autant de satisfaction que j'en ai eu et beaucoup de réussite.

16 ans de confiance ! Ce n'est pas un abandon : nous avons travaillé ensemble durant 16 ans et nous serons toujours là pour apporter, autant que faire se peut, du soutien. Je tiens à exprimer mes remerciements les plus sincères à toute l'équipe pour votre engagement et toute votre bienveillance.

La dignité des familles de notre territoire dépend de la survie de notre action, et je sais que vous saurez poursuivre cette mission avec cœur. Bonne chance à la future Présidence !

Je vous remercie.

Bernard ANSART Président sortant de Plaisir Vestiaire



Bernard ANSART
Président sortant de Plaisir Vestiaire